

Comité interministériel du tourisme
Jeudi 14 Mai 2020
Discours du Premier Ministre

L'ensemble du Gouvernement est très fortement mobilisé pour développer le tourisme en France. L'année 2019 avait été une bonne année avec 90 millions de touristes étrangers.

Ce comité se tient dans des circonstances exceptionnelles. Le tourisme fait face à la pire épreuve de son histoire moderne, alors que c'est un fleuron de l'économie française. La France reprend son activité progressivement.

Les professionnels du tourisme ont formulé des angoisses face au présent et à l'avenir. Ils ont formulé des propositions. Il faut comprendre que l'essence même des métiers du tourisme est d'accueillir, de rassembler des gens différents, des familles, des enfants.

Nous voulons éviter le risque d'une deuxième vague qui ruinerait les efforts des français. Nous suivons une stratégie de déconfinement progressif. **Nous préparons des protocoles, nous aurons des réponses [le 25 mai](#) pour les dates et modalités de réouverture du secteur touristique.**

Le Gouvernement ne veut pas laisser un secteur sinistré qui représente près de 8% de notre richesse. Ce qui est bon pour le tourisme est bon pour la France. La fermeture de tous ces commerces est un drame pour les entreprises du secteur du tourisme. Nous avons pris très tôt des mesures d'urgence dont a pu bénéficier ce secteur. La quasi-totalité du secteur a recours au chômage partiel et 6,8 milliards de PGE ont été accordé à ce secteur (10% du total des PGE).

Les mesures prises suivent deux axes: le premier vise à limiter les faillites et les licenciements. Le deuxième axe consiste à tracer des perspectives et préparer la réouverture à court terme.

Le plan de soutien au secteur contient trois temps: l'urgence, le moyen terme (déconfinement) et long terme (relance). Le fonds de solidarité restera ouvert pour l'hôtellerie, la restauration et le tourisme jusqu'à la fin de 2020 avec un accès élargi aux entreprises de 20 salariés et 2 millions de CA, l'aide versée pourra aller jusqu'à 10 000 euros. Un PGE saison sera mis en place avec des conditions plus favorable que le PGE classique avec un plafond qui pourra atteindre les 3 meilleurs mois de l'année précédente. L'enveloppe des prêts tourisme de Bpifrance sera portée de 250 millions à 1 milliard d'euros. Les banques se sont engagées à proposer un report systématique des mensualités du secteur sur 12 mois et non plus 6. Les cotisations sociales patronales de mars à juin seront exonérées avec une prolongation de l'exonération tant que la fermeture durera. Un crédit cotisation sera accordée aux entreprises et imputables sur l'ensemble des cotisations dues. Ces exonérations représentent 2 milliards d'euros d'aides.

Le chômage partiel sera maintenu au moins jusqu'à la fin septembre 2020 voire plus. Un plan d'investissement accompagne ce plan global. 1,3 milliards d'euros en fonds propres seront apportés par la CDC. Cela va générer des investissements privés supplémentaires pour atteindre 7 milliards de chiffre global.

Une offre d'accompagnement sera proposée ouverte aux entreprises et aux CT.

Nous allons proposer de mettre en oeuvre dans le prochain PLFR un dispositif pour les CT pour permettre un allègement de la taxe séjour, et un dégrèvement des taxes foncières pour les entreprises.

Il y aura un doublement du plafond d'utilisation des tickets restaurants à 38 euros et il sera possible de les utiliser le week-end.

Si on fait la somme, c'est un plan qui atteint 18 milliards d'euros.

Il faut se focaliser sur la réouverture du secteur. C'est encore plus important.

Pour les vacances d'été, il n'y a pas beaucoup de certitudes sur ce sujet. Nous devons fixer un cap. Pour les cafés et restaurants, une date d'ouverture sera fixée [le 25 mai](#). Dans les départements verts, l'ouverture sera envisageable [le 2 juin](#). Il faut que notre capacité à contenir l'épidémie soit confirmée [jusqu'au 2 juin](#).

Pour les vacances, sous réserve de l'évolution de l'épidémie, les français pourront partir en France en vacances en juillet et en août (métropole, hexagone et outre-mer). Je voudrai remercier les HCR qui se sont engagés à rembourser intégralement les réservations en cas d'annulation liée au covid. Les français peuvent réserver leurs vacances. Je remercie les engagements de l'UMIH, le groupement national des indépendants, le syndicat des tour-opérateurs et celui des entreprises du voyage. Ces engagements sont riches de sens et riches de sens et riches de promesses pour les Français.,